

Covid-19 – Les mesures présent par Lys-Haut-Layon

Communiqué de presse – 27 mars 2020

La commune de Lys-Haut-Layon met de nombreuses choses en place pour accompagner au mieux les habitants durant ce confinement. Voici l'ensemble du dispositif mis en place :

Un accueil aux enfants

Afin de permettre aux soignants d'effectuer leur travail, un dispositif d'accueil de leurs enfants a été mis en place par l'éducation nationale. Les parents concernés contactent l'école de scolarisation de leur enfant qui s'organise pour l'accueillir.

Pour les écoles publiques, la commune a mis en place un accueil périscolaire. Ainsi, les enfants peuvent être pris en charge de 8h à 18h.

De plus, la commune propose un accueil de ces enfants de soignants le mercredi de 8h à 18h à l'école Camille Claudel. Ce service est proposé pour les soignants qui habitent ou travaillent sur Lys Haut Layon, quelle que soit l'école de scolarisation de l'enfant.

Enfin, la halte-garderie accueille également les enfants de soignants non scolarisés (de 0 à 3 ans).

Contact : 02 41 75 80 60

Le service portage de repas

Le service portage de repas est maintenu à la normale avec les consignes suivantes :

- les agents ne rentrent plus dans les maisons mais déposent les plateaux devant la porte des bénéficiaires.
- Ceux-ci ont reçu la consigne de laisser une glacière devant leur porte.

Soutien aux personnes isolées

Vous êtes une personne isolée ou vous connaissez des personnes isolées qui auraient besoin d'être contactées pendant la période de confinement ? La mairie met en place un service d'appel régulier par téléphone. Contactez Solène VIELLE au 07.70.36.16.17 ou ccas@lyshautlayon.fr

Appel aux bénévoles

Vous disposez de temps et souhaitez apporter aide et soutien, la mairie met en place un réseau de bénévoles pour rompre l'isolement des personnes qui en ont besoin. Pour vous faire connaître vous pouvez contacter Solène VIELLE au 07.70.36.16.17 ou ccas@lyshautlayon.fr

Les services de proximités

Pour le moment les mairies déléguées et agences postales communales restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Le point Poste ouvert le plus proche est celui de Doué la Fontaine. La mairie de Lys-Haut-Layon est également fermée, mais le standard téléphonique reste ouvert **le lundi, mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi en continu de 9h à 16h.**

Animations pour les familles

Afin d'aider les familles à passer le temps lors du confinement mis en place pour lutter contre la propagation du Covid-19, la mairie met à disposition de ces familles des idées d'activités, défis etc. sur le site internet (www.lyshautlayon.fr) et sur la page Facebook (Commune de Lys Haut Layon). Des activités d'associations du territoire sont également relayées.

Pour retrouver facilement ces activités, le hashtag #ensembleàlamaison est mis en avant sur les différents post et articles.

Commerces ouverts sur Lys-Haut-Layon

Les commerces alimentaires restent ouverts sauf le marché du mercredi matin place Charles de Gaulle à Vihiers (une dérogation est en cours pour rouvrir le marché).

Les commerces alimentaires ouverts à Vihiers : Viveco, boulangerie Maison Poitou, boulangerie Cellier, le primeur du Lys, boucherie Hamelin, Super U.

Commerces non alimentaires ouverts à Vihiers : Garage Citroën Gourin, Quincaillerie Foyer

Commerces alimentaires ouverts à Tigné : boulangerie (tous les matins de 7h30 à 13h30 sauf le mercredi. Dimanche 7h -13 h)

Commerces alimentaires ouverts à Nueil-sur-Layon :

Les informations du gouvernement sont relayées sur la page Facebook de la commune et le bulletin d'information COVID-19 de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire est partagé et régulièrement mis à jour dans les actualités du site internet.